

CONDITIONS GENERALES & PARTICULIERES DE VENTE

Nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales & particulières ci-après.

Toute demande de réservation implique l'acceptation pleine et entière de ces conditions.

CONDITIONS DE RÉSERVATION

La réservation sera considérée comme effective:

1. Après confirmation de réservation par le PARC BELLEVUE,
2. Après réception de l'acompte,

3. Soit après réception du contrat de réservation dûment complété et signé, Soit, pour une réservation en ligne, après acceptation des conditions générales de vente.

• Les réservations ne lient le PARC BELLEVUE, que si le PARC BELLEVUE les a acceptées, ce que le PARC BELLEVUE est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée.

Le PARC BELLEVUE propose des séjours à vocation familiale.

Le PARC BELLEVUE se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.

- La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas ni sous-louer ni céder votre réservation, sans le consentement préalable du PARC BELLEVUE.
- Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.
- La direction se réserve le droit de changer le numéro attribué. Les préférences ne sont pas garanties, sauf confirmation écrite du PARC BELLEVUE.

FRAIS DE DOSSIER

Frais de dossier: 30€ par location ou emplacement campeur.
Non remboursables en cas d'annulation.

TARIFS ET TAXE DE SEJOUR

Les prix indiqués sont valables pour la saison 2018.

Ils s'entendent en euros hors taxes de séjour, TVA incluse

CONDITIONS DE REGLEMENT

• Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 25% du montant des prestations réservées doit être réglé au moment de la réservation.

Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour.

- Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation.
- Sans règlement du solde dans le délai prévu, le PARC BELLEVUE se réserve le droit d'annuler votre réservation et de conserver l'acompte précédemment versé.

MODES DE REGLEMENT

- Par carte bancaire sur www.campingparcbellevue.com ou autorisation VAD
- Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de CAMPING PARC BELLEVUE
- Par chèque vacances (seuls sont acceptés les chèques vacances au nom de l'une des personnes inscrites sur la présente demande de réservation)
- Par mandat

ANNULATION ET MODIFICATION

1. Modification de réservation :

- Des modifications concernant votre réservation restent possibles mais sous réserve de disponibilité.
- En l'absence de message de votre part indiquant une demande de report de votre date d'arrivée (un accusé réception vous sera envoyé pour nouvelle confirmation), l'emplacement campeur ou la location seront considérés comme à nouveau

disponibles à la vente 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation.

2. Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à aucun remboursement fut-il partiel.

3. Annulation du fait du PARC BELLEVUE

En cas d'annulation du fait du PARC BELLEVUE, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

4. Annulation du fait du client

Toute annulation d'une réservation doit être effectuée par écrit (LRAR) auprès du PARC BELLEVUE.

Si l'annulation intervient :

- Plus de 30 jours avant la date de début de séjour : l'acompte et les frais de dossiers seront conservés par le CAMPING PARC BELLEVUE.
- Moins de 30 jours avant la date de début de séjour : 100% du montant du séjour et les frais de dossiers seront conservés par le CAMPING PARC BELLEVUE.

VOTRE SEJOUR

1. Arrivée:

- La réception est ouverte de 08h00 à 20h00.
- L'emplacement campeur peut être occupé à partir de 12h00.
- L'hébergement locatif peut être occupé à partir de 17 heures. Le jour de votre arrivée, une caution de 300€ par chèque ou carte bleue vous sera demandée. Restitution 10 jours ouvrés après départ.
- Une fiche d'inventaire à vérifier sous 24h00 vous sera remise. Toute réclamation formulée après ce délai ne sera pas prise en compte.
- Les invités ou les suppléments doivent être signalés à la réception, mais seules les personnes inscrites au moment de la réservation pourront séjourner dans l'établissement.

2. Pendant votre séjour:

Il appartient au client de s'assurer : le PARC BELLEVUE décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries et d'incident relevant de la responsabilité civile du client.

Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur.

Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

3. Départ:

- L'emplacement campeur doit être libéré avant 10h00 du matin.
- L'hébergement locatif doit être libéré avant 10h00 du matin.
- La location que vous quittez fait l'objet d'un état des lieux. Si celle-ci est libérée en parfait état de propreté, et sans matériel manquant ou dégradé, la caution vous sera restituée. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.
- Dans le cas où la location n'aurait pas été nettoyée avant votre départ, un forfait nettoyage de 90€ vous sera demandé.
- Pour tout départ retardé, il pourra être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

ANIMAUX

Les animaux sont interdits, dans l'enceinte des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments. Ils doivent être tenus en laisse et sont sous votre responsabilité. Le carnet de vaccinations pour les chiens et les chats doit être à jour. Les chiens de 1ère et 2ème catégories ne sont pas admis.

LITIGE

En cas de litige, la compétence est déléguée aux tribunaux de Béziers.

Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels doit être pour être recevable signalée par écrit (LRAR) dans les 30 jours suivant la fin du séjour.

RESPONSABILITE DU CAMPING PARC BELLEVUE

Le client reconnaît expressément que le CAMPING PARC BELLEVUE ne pourra être tenu responsable du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers d'informations fausses qui seraient mentionnées dans leur brochure ou leur site Internet, et notamment les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services et les dates d'ouverture et de fonctionnement.

Toutes les photos et les textes utilisés dans les brochures ou sur les sites Internet sont non contractuels. Ils n'ont qu'un caractère indicatif.

Il peut advenir que certaines activités et installations proposées et indiquées dans le descriptif figurant dans la brochure soient supprimées, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure, tels que définis par les tribunaux français.

INFORMATIQUE ET LIBERTE

Les informations communiquées à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le PARC BELLEVUE comme confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes du CAMPING PARC BELLEVUE, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients du CAMPING PARC BELLEVUE.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant.

Pour cela, il suffit d'en faire la demande par courrier au CAMPING PARC BELLEVUE, en indiquant vos nom, prénom et adresse.

ASSURANCE ANNULATION

CONDITIONS GENERALES

Les frais d'annulation peuvent être couverts par la garantie annulation proposée par le CAMPING PARC BELLEVUE, pour un montant de 3,5%* du total hors frais de dossier.

*Le prix de l'assurance ne pourra en aucun cas être inférieur à 15€.

Avant votre départ, si l'un des événements suivants survient :

- Maladie grave, accident grave ou encore décès atteignant un membre de votre famille,
- Complications de grossesse avant le 7ème mois,
- Dommages matériels importants atteignant vos biens propres, et nécessitant impérativement votre présence,
- Licenciement économique,
- Accident ou vol total de votre véhicule et/ou caravane survenant sur le trajet direct pour se rendre sur le lieu du séjour,
- Annulation ou modification des dates de congés par l'employeur.

Vous serez remboursé de :

- L'acompte de 25% (hors frais de dossier et frais d'assurance), en cas d'événement survenant entre la date de réservation et le 30ème jour avant la date prévue de prise en compte de la location ou de l'emplacement campeur.
- 100% du montant versé (hors frais de dossier et frais d'assurance), en cas d'événement survenant moins de 31 jours avant la date prévue de prise en compte de la location ou de l'emplacement campeur.

Pendant votre séjour:

Si l'un des événements cités ci-dessus survient et vous contraint à interrompre votre séjour, vous serez remboursé de la somme correspondant à la partie du séjour non effectuée et déjà facturée par le CAMPING PARC BELLEVUE.

En cas de sinistre:

Dès lors que vous avez connaissance d'un événement empêchant la réalisation du séjour réservé en informer sous 24h00 et par écrit (LRAR) le CAMPING PARC BELLEVUE en apportant la preuve écrite du sinistre.